

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS- SOTUMAG -

Siège social : Route de Naâsen, Bir Kassaa -Ben Arous-

La Société Tunisienne des Marchés de Gros -SOTUMAG- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2002 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 16 juin 2003. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, M. Ahmed BELAIFA qui n'a pas émis de réserves quant à leur régularité et leur sincérité.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2002

(En dinars)

DESIGNATION	Notes	31 Décembre		DESIGNATION	Notes	31 Décembre	
		2002	2001			2002	2001
Actifs				Capitaux Propres et Passifs			
ACTIFS NON COURANTS				Capitaux propres			
Actifs Immobilisés				Capital social	8	9 000 000	9 000 000
Immobilisations incorporelles	1	54 710	54 710	réserves	9	3 686 617	3 289 462
Moins : amortissements		<53 631>	<52 500>	Subventions d'investissement		85 915	105 008
		1 079	2 210	Résultats reportés		15 933	15 610
Immobilisations corporelles	2	19 596 608	19 500 887	Total des capitaux propres avant résultat		12 788 765	12 410 080
Moins : amortissements		<12 726 611>	<11 576 303>	Résultat de l'exercice		826 011	1 366 262
		6 869 997	7 924 584	Total des capitaux propres avant affectation		13 614 476	13 776 342
Immobilisations financières	3	392 036	370 853	Passifs			
Moins : provisions		<2 200>	<6 534>	Passif non courant			
		389 836	364 319	Provision pour litige	10	74 515	81 234
Total des actifs immobilisés		7 260 912	8 291 113	Emprunts	11	-	115 000
Total des actifs non courants		7 260 912	8 291 113	Autres passifs financiers	12	273 460	277 471
ACTIFS COURANTS				Total Passifs non courants		347 975	473 705
Stocks		47 479	32 233	Passifs courants			
Clients et comptes rattachés	4	90 407	49 734	Fournisseurs et comptes rattachés	13	215 412	209 812
Moins provisions		<77 229>	<19 200>	Autres passifs courants	14	316 085	292 798
		13 178	30 534	Concours bancaires et autres			
Autres actifs courants	5	374 422	288 182	Passifs financiers	15	-	78 270
Moins : Provisions		<5 875>	-	Total des passifs courants		531 497	580 880
		368 547	288 182	Total des passifs		879 472	1 054 585
Placement et autres actifs financiers	6	6 400 000	5 850 000	Total des capitaux propres et des passifs		14 493 948	14 830 927
Liquidités et équivalents de liquidités	7	403 832	338 865				
Total des actifs courants		7 233 036	6 539 814				
Total des actifs		14 493 948	14 830 927				

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2002

(En dinars)

DESIGNATION	Notes	31 Décembre	
		2002	2001
Produits d'exploitation			
Revenus	16	5 612 293	5 782 415
Autres produits d'exploitation	17	55 894	291 396
Total produits d'exploitation		5 668 187	6 073 811
Charges d'exploitation			
Variation de stocks palettes en plastiques		-	627
Variation de stocks imprimés spécifiques		<15 246>	<7 457>
Achats marchandises		158 634	125 824
Achat d'approvisionnement consommé	18	361 151	366 116
Charges de personnel	19	1 670 595	1 714 269

SOTUMAG – (Suite)

Dotations aux amortissements et provisions	20	1 215 414	1 206 045
Services extérieurs	21	679 685	486 976
Autres services extérieurs	22	755 397	529 574
Charges diverses ordinaires	23	30 031	183 282
Impôts, taxes et versements assimilés		65 651	64 257
Total charges d'exploitation		4 921 312	4 669 513
Résultat d'exploitation			
Charges financières nettes	24	<3 725>	<18 242>
Produits de placements nets	25	330 186	291 324
Autres gains ordinaires	26	23 189	26 590
Résultat des activités ordinaires avant impôt		1 096 525	1 703 970
IMPOT SUR LES BENEFICES	27	<270 514>	<337 708>
Résultat des activités ordinaires après Impôt		826 011	1 366 262
Résultat net de l'exercice		826 011	1 366 262

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2002

(En dinars)

DESIGNATION	31 Décembre	
	2002	2001
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat de l'exercice	826 011	1 366 262
Ajustement pour:		
Amortissement et provision	1 215 414	1 206 045
Amortissement des subventions	<19 092>	<19 092>
Reprise sur provision	<11 053>	<172 812>
Variation des stocks	<15 246>	<6 830>
Variation des clients	<40 673>	29 857
Variation des autres actifs	<86 240>	41 555
Variation des autres passifs courants	38 413	<36 568>
Plus value/ cession d'immobilisations	<73>	<24 339>
Flux de trésorerie dégagés de l'exploitation	1 907 461	2 384 078
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorp.	<95 836>	<128 650>
Encaissement provenant du remboursements des prêts aux personnel.	0	21 918
Décaissement provenant du remboursements des prêts aux pers.	<21 183>	0
Encaissement prov.de la cession d' immo. corp. et incorp.	116	24 646
Encaissement des cautionnements reçus		10 381
Variation des cautionnement reçus	<4 011>	
Flux de trésorerie affecté aux activités d'investissement	<120 914>	<71 705>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distribution de dividendes	<910 796>	<891 855>
Remboursement des emprunts	<192 000>	<77 000>
Alimentation fond social	<136 626>	<134 282>
encaissement sur fond social	67 842	24 419
Flux de trésorerie affectée aux activités de financement	< 1 171 580>	<1 078 718>
Variation de trésorerie	614 967	1 233 655
Trésorerie au début de période	6 188 865	4 955 210
Trésorerie à la fin de la période	6 803 832	6 188 865

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

A – PRESENTATION DE LA SOCIETE :**A.1 – Fiche signalétique de la Société :**

Exercice : du 1^{er} Janvier 2002 au 31 Décembre 2002
Raison sociale : La Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »
Forme juridique : Société anonyme
N° registre de Commerce : B 193791996
Mle. Fiscale : 012748 / E
Date de création : 04 Décembre 1980
Adresse : Route de Nâassen Bir – Kassâa Ben Arous

A.2 – Caractéristiques :

- **Activité principale** : Gestion du MIN de Bir - Kassâa
- **Nombre d'établissement** : 01
- **Montant du capital** : 9.000.000 dinars Tunisiens.
- **Répartition du capital** :

Etat Tunisien	:	37, 5 %
Public	:	49, 7 %
O.C.T.	:	7, 54%
Autres	:	5, 26 %
Total		100%

B – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :**B.1 – Respect des normes comptables Tunisiennes :**

Les états financiers de la société ont été élaborés en application des dispositions de la loi 96-112 du 31 / 12/ 1996 relative au nouveau système comptable des entreprises.

B.2 – Base de mesure et principes comptables pertinents appliqués :**B.2 - 1 : Immobilisations incorporelles :**

Les éléments incorporels figurant au bilan sont des actifs non monétaires identifiables, sans substance physique, destinés à être utilisés pendant plus d'une période comptable pour les besoins propres de la Société.

Ils contribuent à l'augmentation des avantages économiques futurs de la société et peuvent être mesurés de façon fiable.

Les logiciels sont amortis d'une manière linéaire sur une période de trois (3) ans, la règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

B.2 - 2 : Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont inscrites parmi les actifs conformément à la norme comptable Tunisienne n°5.

Il sont évaluées à leur coût d'acquisition toutes taxes comprises. Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, des droits et taxes non récupérables, ainsi que les autres frais engagés pour mettre le bien en état de l'utilisation prévue.

Les dépenses postérieures relatives aux immobilisations corporelles prises en compte sont ajoutées aux valeurs comptables de celle-ci quand elles contribuent à l'amélioration des avantages futurs attendus.

La société pratique la méthode de l'amortissement linéaire.

Les taux retenus sont ceux prévus par l'arrêté du Ministère des Finances du 15/01/1990. La base d'amortissement est le coût d'acquisition.

B. 2 -3 Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont constituées des éléments suivants :

- Les prêts à plus d'un an accordés au personnel dans le cadre du fond social ;
- Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banques sont exclus. Ils font l'objet d'un réajustement en fin d'exercice à leur juste valeur. Les moins – values dégagées sont provisionnées.

B. 2 - 4 : Les revenus :

Les produits sont constatés quotidiennement pour les redevances sur chiffre d'affaires et mensuellement pour les loyers.

B. 2 - 5 : Les placements :

Les placements de la SOTUMAG sont des placements à court terme et très liquides. Ils sont constitués principalement par des dépôts à terme et des bons de trésor . A l'arrêté des comptes les intérêts courrus, et non encore échus sont comptabilisés en tant que produits à recevoir.

NOTE 1 : Immobilisations incorporelles :

Ce poste est composé de logiciels informatiques :

DESIGNATIONS	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				VALEURS COMPTABLE NETTE	
	Solde au 31/12/01	Acquisition 02	Cession 2002	Solde au 31/12/02	solde 31/12/01	Dotation 2002	Reintég -ration 02	solde 31/12/02	V.N.C. 2001	V.N.C. 2002
LOGICIEL	54 710	-	-	54 710	52 500	1 131	-	53 631	2 210	1 079

NOTE 2 : Immobilisations corporelles

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				V.N.C 31/12/02
	V.B 31/12/01	Acquis.	Cession	V.B 31/12/02	au 31/12/01	Dotation	Reint eg- ration	au 31/12/02	
Terrains et aménagement terrains	124 657	-	-	124 657	4 686	1 125	-	5 811	118 846
Constructions	16 213 451	-	-	16 213 451	9 488 199	922 512	-	10 410 711	5 802 740
Inst. Génér. Agenc. et amén. construction	1 116 605	8 014	-	1 124 619	631 630	81 518	-	713 148	411 459
Inst. Tech. materiel et outillage industriel	255 152	1 210	91	256 271	184 716	12 914	47	197 583	58 688
Equipements frigorifiques	658 824	-	-	658 824	418 339	44 978	-	463 317	195 507
Matériel de transport	443 466	43 900	-	487 366	323 018	52 721	-	375 739	111 627
Inst. Génér. agenc. et amén. Divers	33 292	1 279	-	34 571	11 321	3 324	-	14 645	19 926
Equipements de bureau	246 793	10 196	-	256 989	212 151	12 002	-	224 153	32 836
Matériel informatique	301 054	-	-	301 054	233 700	19 272	-	252 972	48 082
Caisses en plastiques	68 543	-	23	68 520	68 543	-	23	68 520	-
Immobilisations en cours (voir note 2 .1)	39 050	31 236	-	70 286	-	-	-	-	70 286
Total des immobilisations corporelles	19 500 887	95 835	114	19 596 608	11 576 303	1 150 378	70	12 726 611	6 869 997

2.1 : Immobilisations en cours

DESIGNATIONS	IMMOBILISATIONS EN COURS				PROVISIONS			VALEUR COMPTABLE NETTE	
	Solde au 31/12/01	Travaux 02	Reclas- sement	Solde au 31/12/02	Solde au 31/12/01	REPRISE SUR PROVISIONS 2002	Solde au 31/12/02	2001	2002
- Réhabilitation de halle poissons	10 435	-	-	10 435	0	-	0	10 435	10 435
- Construction En cours dépôt + vestiaires COOPMAG (études)	3 288	-	-	3 288	0	-	0	3 288	3 288
- Construction en cours parking (étude)	9 125	-	-	9 125	0	-	0	9 125	9 125
- construction en cours abri pour camion étalon	6 320	31 236	-	37 556	0	-	0	6 320	37 556
- Aménagement en cours mezzanine pour bureaux halle F.L.	9 882	-	-	9 882	0	-	0	9 882	9 882
TOTAL	39 050	31 236	-	70 286	0	-	0	39 050	70 286

NOTE 3 : Immobilisations financières :

DESIGNATIONS	Solde au 31/12/01	Mouvement 2002	Solde au 31/12/02	Provisions	Valeur nette au 31/12/02
- Titres de participation (Foire Internationale de Tunis)	40 000	-	40 000	2 200	37 800
- Dépôts et cautionnement	2 780	-	2 780	-	2 780
- Prêts à plus d'un an au personnel	328 073	21 183	349 256	-	349 256
TOTAL	370 853	21 183	392 036	2 200	389 836

NOTE 4 . Clients et comptes rattachés :

Ce compte totalisant un solde de 90 407 DT au 31/12/2002 est mouvementé par le règlement des effets à recevoir relatifs à la vente des caisses et palettes en plastique. De même ce compte contient le montant des loyers anciens dont le recouvrement est incertain. Des actions en justice ont été intentées en vue de procéder au recouvrement de ces loyers inscrits au niveau de ce compte. Les provisions constatées sur ces loyers sont estimés au cas par cas selon les possibilités d'exécution des jugements rendus par les tribunaux.

LIBELLES	31/12/2002	31/12/2001
Clients et comptes rattachés	90 407	49 734
Provision	<77 229>	<19 200>
TOTAL	13 178	30 534

SOTUMAG – (Suite)

NOTE 5. Autres actifs courants :

	31/12/2002	31/12/2001
- Personnel, Prêts à mois d'un an	94 986	70 682
- Etat, Impôts et Taxes	39 648	-
- Débiteurs divers	20 709	24 727
- Produits à recevoir	158 490	129 236
- Compte d'attente à régulariser	380	380
- Charges constatées d'avance	<u>60 209</u>	<u>63 157</u>
TOTAL	374 422	288 182
Provision	<5 875>	
TOTAL	<u>368 547</u>	<u>288 182</u>

1. Le compte produits à recevoir enregistre principalement les loyers à recevoir sur les mandataires et grossistes pour un montant de 32 229 DT et les produits financiers sur placement et comptes courants à recevoir pour un montant de 126 261 DT.

2. Les charges constatées d'avances représentent essentiellement des stocks de fourniture de bureau, de fourniture électrique et de pièces de rechanges.

3. Une provision de 5 875 DT a été faite sur le compte débiteurs divers dont les créances sont devenues incertaines.

NOTE 6. Placements et autres actifs financiers :

	31/12/2002	31/12/2001
- Dépôt à terme BFT	1 100 000	1 100 000
- Dépôt à terme BNA	2 200 000	2 150 000
- Dépôt à terme BH	2 350 000	2 200 000
- Dépôt à terme BS	350 000	400 000
- Dépôt à terme AMEN BANK	<u>400 000</u>	-
TOTAL	6 400 000	5 850 000

Les placements de la SOTUMAG sont constitués principalement par des dépôts à terme avec un terme moyen de 90 jours et un taux moyen brut de 6 %.

NOTE 7. Liquidités et équivalents de liquidités :

	31/12/2002	31/12/2001
- Banques	403 673	338 586
- Caisse	<u>159</u>	<u>279</u>
TOTAL	403 832	338 865

NOTE 8. Capital social :

Nombre d'actions : 900.000

Valeur nominale de l'action : 10 DT

La répartition des actions se présente comme suit :

Etat Tunisien	37,5 %
Public	49,7 %
O.C.T.	7,54 %
Autres	5,26 %

TOTAL 100%

NOTE 9. Réserves :

	31/12/02	31/12/2001
Réserves légales	733 459	665 146
Réserves extraordinaires	2 442 868	2 181 868
Dotations fonds social	470 290	402 448
Autres réserves	<u>40 000</u>	<u>40 000</u>
TOTAL	3 686 617	3 289 462

NOTE 10. Provisions pour litiges :

Cette rubrique présente au 31/12/2002 un solde créditeur de 74 515 DT représentant les montants provisionnés pour les litiges avec :

	31/12/2002	31/12/2001
- Trabelsi Abdelaziz	-	6 719
- Mohamed SAAIDA	<u>74 515</u>	<u>74 515</u>
TOTAL	74 515	81 234

NOTE 11. Emprunts :

	31/12/2002	31/12/2001
Crédit à moyen terme STB	-	115 000

SOTUMAG – (Suite)

Le crédit STB a été contracté pour un montant de 500 000 DT et un taux d'intérêt indexé soit TMM + 2. Le remboursement est échelonné sur 7 ans à concurrence de 77 000 DT par an. La dernière échéance du 29/02/2004 est de 38 000 DT. Ce crédit a été réglé par anticipation en Avril 2002 suite à une décision du Conseil d'Administration de la SOTUMAG.

NOTE 12. Autres passifs financiers :

	31/12/02	31/12/2001
Cautionnements reçus	273 460	277 471

Cette rubrique présente au 31 décembre 2002 un solde créditeur de 273 460 DT représentant les cautionnements pris en garantie par la « SOTUMAG » sur les opérateurs du MIN.

NOTE 13. Fournisseurs et comptes rattachés :

	31/12/2002	31/12/2001
Fournisseurs d'exploitation	133 784	164 513
Fournisseurs d'immobilisations	41 402	7 922
Fournisseurs retenues de garantie	<u>40 226</u>	<u>37 377</u>
TOTAL	215 412	209 812

NOTE 14 . Autres passifs courants :

	31/12/2002	31/12/2001
Personnel – rémunération due	-	61
Personnel - provisions pour congés à payer	54 802	53 799
Etat, impôts et taxes	31 913	45 501
Associés - Dividendes à payer	3 051	13 847
Fonds National de l'Emploi	47 367	51 024
Organismes de sécurité sociale	89 259	94 306
Créditeurs divers	83 751	30 507
Comptes de régularisation passifs	<u>5 942</u>	<u>3 753</u>
TOTAL	316 085	292 798

NOTE 15 . Concours bancaires et autres passifs financiers :

	31/12/2002	31/12/2001
Echéances à moins d'un an / Emprunt STB	0	77 000
Intérêts courus / Emprunt STB	<u>0</u>	<u>1 270</u>
TOTAL	0	78 270

NOTE 16 . Revenus :

	31/12/2002	31/12/2001
Redevances fruits et légumes	2 430 708	2 522 431
Redevances poissons	1 606 681	1 739 530
Ventes Glaces	96 390	111 263
Loyer entrepôt frigorifique	119 393	102 291
Ventes imprimés spécifiques	174 255	149 181
Loyer fruits et légumes	829 200	811 350
Loyer poissons	79 000	79 000
Autres revenus	<u>276 666</u>	<u>267 369</u>
TOTAL	5 612 293	5 782 415

NOTE 17 . Autres produits d'exploitation :

Cette rubrique présente au 31/12/2002 un solde créditeur de 55 894 DT représentant :

	31/12/2002	31/12/2001
- Amortissement de la subvention d'investissement accordée pour la construction de l'entrepôt frigorifique	19 092	19 092
- Reprise sur provision et amortissement	11 053	262 479
- Transfert de charge	<u>25 749</u>	<u>9 825</u>
TOTAL	55 894	291 396

La rubrique reprise sur provision et amortissement est composée de :

Reprise sur provision pour risques et charges	: 6 719
Reprise sur provision pour dépréciation des éléments financiers	: <u>4 334</u>
Total	11 053

La rubrique transfert de charges est composée de :

Ristourne sur TFP	: 18.356
Autres transferts de charges	: <u>7 393</u>
Total	25 749

SOTUMAG – (Suite)

NOTE 18 . Achats consommés :

	31/12/2002	31/12/2001
- Fournitures consommables	36 837	33 525
- Achats non stockés de matière	86	1 650
- Achats non stockés de fourniture	1 052	1 713
- Eau	167 681	161 542
- Electricité	128 830	136 786
- Carburant	26 665	30 853
- Achats liés à une modification compt.	-	47
TOTAL	361 151	366 116

NOTE 19 . Charges de personnel :

	31/12/2002	31/12/2001
Salaires permanents	1 059 900	1 096 723
Salaires occasionnels	287 201	303 186
Indemnité et préavis de licenciement	1 314	-
Congés payés	1 500	<280>
Charges sociales	210 610	222 438
Autres charges sociales	110 070	92 202
TOTAL	1 670 595	1 714 269

NOTE 20 . Dotations aux amortissements et aux provisions :

	31/12/2002	31/12/2001
Dotations aux amortis. des immob. Incorporables	1 131	2 254
Dotations aux prov. pour dépréciation clients	58 030	4 800
Dotations aux amortis. des immob. corporelles	1 150 378	1 191 260
Dotations aux prov. dépréciation immo. financières	-	1 011
Dotations aux prov. pour risques et charges d'exploit.	5 875	6 720
TOTAL	1 215 414	1 206 045

NOTE 21 . Services extérieurs :

	31/12/2002	31/12/2001
Entretien et réparation (1)	548 285	386 389
Prime d'assurance	31 569	28 751
Etudes, recherches et divers services extérieurs	98 206	71 168
Autres charges liées à une modif. Comptable	1 625	668
	679 685	486 976

(1) Cette rubrique totalisant au 31 décembre 2002 la somme de 548 285 DT, soit une augmentation de 161 896 DT, par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique essentiellement par l'augmentation des charges de nettoyage. Il est à noter qu'à partir du 01/12/2001, la SOTUMAG a confié les travaux de nettoyage à la société « Croissant Vert ».

NOTE 22 . Autres services extérieurs :

	31/12/2002	31/12/2001
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	105 678	75 601
Publicité	140 097	88 328
Subventions et dons	472 020	317 622
Missions et réceptions	7 842	16 115
Frais postaux et frais de télécommunication	27 003	30 785
Services bancaires et assimilés	1 327	71
Services extérieurs liés à une modification comptable	1 430	1 052
	755 397	529 574

NOTE 23 . Charges diverses ordinaires :

	31/12/2002	31/12/2001
Jetons de présence	2 300	2 400
Autre pertes ordinaires	27 731	180 882
TOTAL	30 031	183 282

NOTE 24 . Charges financières nettes :

	31/12/2002	31/12/2001
Intérêt prêt STB	3 725	18 242
TOTAL	3 725	18 242

NOTE 25 . Produits de placements nets :

	31/12/2002	31/12/2001
Produits des placements	329 920	291 301
Revenus des autres créances	266	23
TOTAL	330 186	291 324

NOTE 26 . Autres gains de placement :

	31/12/2002	31/12/2001
Produits nets sur cession d'immob. et autres éléments	864	26 510
Produits divers ordinaires liés à une mod. Compt.	22 325	80
TOTAL	23 189	26 590

NOTE 27. Impôt sur les bénéfices :

Bénéfice brut comptable	1 096 525 D
+ Réintégrations	361 519 D
- Déductions	105 476 D
Bénéfice imposable	1 352 568 D
Impôt sur les sociétés (20%)	270 514 D

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Tunis, le 19 mai 2003

Messieurs les Actionnaires de la
SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS « SOTUMAG »

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2000, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002 sur :

- le contrôle des états financiers de la « SOTUMAG », établis en Dinars Tunisiens, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir des capitaux propres de 13.614 mDT y compris le profit de l'exercice s'élevant à 826 mDT,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. Opinion sur les Etats Financiers :

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers, établis conformément aux principes comptables appliqués en Tunisie, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et des mouvements de trésorerie de la Société à la fin de cet exercice.

II. Vérifications et Informations Spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations financières données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Par ailleurs, nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par la société dans des comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires sont conformes aux dispositions de la loi n° 2000-35 du 21 mars 2000, des articles 314 et 315 du code des sociétés commerciales, ainsi que celles prévues par le décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001.

MTBF membre de PricewaterhouseCoopers

Ahmed BELAIFA

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Tunis, le 19 mai 2003

Messieurs les Actionnaires de la
SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS « SOTUMAG »

Messieurs,

En application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que votre Conseil d'Administration ne nous a pas avisés de l'existence, au titre de l'exercice 2002, de conventions entrant dans le cadre de celles qui sont prévus par ledit article.

D'autre part, nos investigations n'ont révélé aucune convention qui rentre dans le cadre des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

MTBF membre de PricewaterhouseCoopers

Ahmed BELAIFA











